

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : DOMAINE  
ET PATRIMOINE

Sous matière :  
AUTRES ACTES  
DE GESTION DU  
DOMAINE PRIVE

**OBJET : BILAN  
ANNUEL DES  
ACQUISITIONS  
ET DES  
CESSIONS  
IMMOBILIERES -  
ANNEE 2024**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU  
EXECUTOIRE

CONVOCAION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 8 AVRIL 2025

AFFICHAGE EN  
DATE DU : 8 AVRIL  
2025

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **16 AVR. 2025**

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-119  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE  
.....  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du lundi 14 avril 2025  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,  
Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène  
GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole  
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline  
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Préscillia  
GRANIER, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude  
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Michel  
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno  
PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, IMEDJADJ  
Nadia, Béranger SERRES.

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Régine SURRE donne pouvoir à Chantal BARTHES,  
Sabine CHABERT donne pouvoir à Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Préscillia  
GRANIER,  
Agnès SOULIER donne pouvoir à Hélène GIRAL,  
Delphine SANTINI donne pouvoir à Denis BOUILLEUX,  
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Javier DE LA CASA.

**Absents :** Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard  
MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

**Secrétaire :** Audrey GAIANI.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal est appelé chaque année à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et les cessions immobilières réalisées par la Commune sur son territoire, en application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il porte à la connaissance de l'assemblée le tableau des acquisitions et des cessions dont les actes ont été signés dans l'année 2024, ci-annexé, illustrant la politique initiée par la municipalité.

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le **16 AVR. 2025**

ID : 011-21100763-20250414-DB2025119-DE



Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, en date du 11 avril 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**PREND ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions immobilières de l'année 2024, tel qu'il est établi et joint en annexe à la présente délibération.

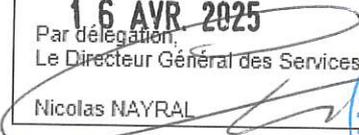
**PRECISE** que ce bilan sera annexé au compte administratif de la Commune.

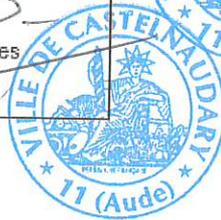
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

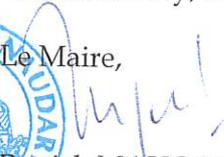
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 14 avril 2025

Ampliation faite le <b>16 AVR. 2025</b> Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : <b>16 AVR. 2025</b> Par publication le : <b>16 AVR. 2025</b> Par délégation, Le Directeur Général des Services  Nicolas NAYRAL
--



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD